



Corruption : comment des citoyens en sont venus à **participer** à des fraudes *Page B 5*

Humanités 2.0 : une série sur les sciences sociales numériques *Page B 2*

Fluoration : les citoyens tentent de départager le vrai du faux *Page B 3*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2013

Le saut dans l'inconnu des Égyptiens

Avec Morsi déposé et l'armée de retour aux affaires, s'ouvre une phase de transition sans cadre juridique qui fait craindre une période de flottement comme en 2011.

MARWAN CHAHINE

Même si l'armée a promis d'agir dans le cadre du droit, de la démocratie et avec pacifisme, les premiers signaux envoyés par le régime de transition ne sont pas particulièrement rassurants. De nombreux cadres des Frères musulmans ont été arrêtés depuis mercredi soir. Le président déchu, Mohamed Morsi, serait toujours retenu au ministère de la Défense, « détenu de façon préventive », selon une source militaire.

Mercredi, le chef du parti Liberté et Justice, Saad el-Katatni, avait été interpellé et jeudi, c'est Mohamed Badie, le guide suprême de la confrérie, qui a été arrêté à la demande du parquet pour incitation au meurtre de manifestants. Un mandat court toujours contre Khairat el-Chatter, considéré comme la tête pensante et le financier des Frères. En tout, près de 300 mandats d'arrêt auraient été lancés contre des personnalités islamistes.

Incertitudes

Cette vague d'arrestations survient au lendemain de l'allocution du général Al-Sissi, qui a acté la destitution de Mohamed Morsi et dessiné les grandes lignes d'une feuille de route pour la période de transition. Les principales mesures annoncées sont la suspension de la Constitution, la désignation du président de la Haute Cour constitutionnelle, Adly Mansour, comme chef de l'État par intérim, la for-

mation d'un gouvernement provisoire et la tenue d'une élection présidentielle anticipée.

Le cadre juridique reste cependant très flou. « On ne sait pas combien de temps exactement va durer cette période de transition, dans quel ordre vont avoir lieu les élections, qui possèdera quelles prérogatives, ni quelle Constitution est aujourd'hui en vigueur », s'inquiète la juriste et chercheuse en droit international Nathalie Maugiron-Bernard, qui craint que ces incertitudes conduisent aux mêmes errements qu'en 2011. Cette année-là, après le référendum constitutionnel de mars, l'Égypte avait traversé une période de transition marquée par l'indécision et l'instabilité politique. Le pays n'en est d'ailleurs jamais vraiment sorti.

Avertissement

Les événements qui secouent l'Égypte ont été abondamment commentés à l'étranger. Barack Obama a fait part de sa vive inquiétude et a en-

joint aux militaires de « s'assurer que les droits de tous les Égyptiens et Égyptiennes sont respectés, notamment le droit de se rassembler pacifiquement et le droit à des procès justes et indépendants devant des tribunaux civils ». Ce dernier avertissement fait directement référence à la période de transition menée par le Conseil suprême des forces armées entre la chute de Hosni Moubarak, en février 2011, et l'élection de Mohamed Morsi, en juin de l'année suivante.

Les associations de droits de la personne avaient dénoncé la répression brutale des manifestations et les procès arbitraires d'activistes devant des cours martiales. Le président américain a par ailleurs dit vouloir se pencher sur l'aide militaire annuelle de coopération, de 1,3 milliard de dollars, qui en théorie ne peut être allouée à un pays où un coup d'État s'est produit.

Libération



Le président Morsi parti, les Frères musulmans s'agitent.

MAHMUD KHALED AGENCE FRANCE-PRESSE

Poussé dans la rue par le marasme économique

FLORENCE BEAUGÉ

Deux ans et demi après la révolution, l'économie égyptienne est presque exsangue. Alors que le budget 2012-2013 avait été établi sur une prévision de croissance du PIB d'au moins 4%, il n'était plus question, ces derniers temps, que d'un timide 2% pour cette année. En mai, l'agence de notation financière Standard & Poor's a fait passer l'Égypte dans la catégorie spéculative, abaissant sa note souveraine d'un cran de B- à CCC+, invoquant l'échec du gouvernement à faire face aux impératifs budgétaires.

De 36 milliards de dollars avant janvier 2011, les réserves de change sont tombées à 13 milliards à la fin du premier trimestre, puis ont légèrement remonté, sans repasser pour autant au-dessus de la barre fatidique des trois mois d'importations. Les devises ont cessé de rentrer dans le pays.

Le tourisme est à l'arrêt, sauf à la mer Rouge, où les visiteurs en provenance des pays de l'ex-URSS continuent de venir, mais à des prix bradés. Les recettes du canal de Suez, elles, sont en nette diminution. Quant aux investisseurs directs étrangers, ils ont fui ces deux dernières années devant les grèves à répétition, les manifestations de plus en plus nombreuses et le climat d'instabilité politique. Seuls les transferts des migrants restent constants, mais ils ne peuvent compenser la fonte des réserves en devises.

Les données chiffrées ne donnent néanmoins pas l'exacte mesure de la situation, tant la part de l'économie souterraine est essentielle en Égypte. Le secteur informel compte en effet pour 50% à 70% du produit intérieur brut. Ainsi, le taux de chômage — officiellement de 13% (contre 9% avant la révolution) et de 25% chez les jeunes, n'est pas vraiment significatif. Reste que, selon le Programme alimentaire mondial, la vulnérabilité économique de la population s'est aggravée depuis la révolution. Désormais, un Égyptien sur deux est considéré comme pauvre ou à la limite de la pauvreté.

Files d'attente

Pourtant, plus que la faim, ce sont les espoirs déçus d'une vie meilleure et les difficultés de la vie quotidienne qui ont poussé les Égyptiens à retourner dans la rue. Faute de liquidités, le pays est à court de gazole et de mazout. Ces pénuries se sont généralisées dans le pays ces derniers mois, entraînant des coupures d'électricité un peu partout. Devant les stations à essence encore ouvertes, les files d'attente s'étendent sur des centaines de mètres, parfois même des kilomètres, contraignant les chauffeurs de taxi ou de camion à perdre une demi-journée, voire 24 heures, pour faire le plein. Les paysans se plaignent de ne plus pouvoir faire tourner leurs tracteurs et les pompes de leurs puits. Beaucoup sont retournés au charbon à bois, faute de carburant.

Mais la principale crainte de la population, c'est de manquer de pain. L'Égypte est le premier importateur mondial de blé, sa production locale étant loin de répondre aux besoins

VOIR PAGE B 3 : MARASME

« L'armée doit décider de son degré d'implication »

Spécialiste du Moyen-Orient et de la Turquie, Jean Marcou, professeur à Sciences-Po Grenoble, vient de publier *La nouvelle Égypte* (Cavalier bleu), pays qu'il connaît bien pour avoir enseigné à l'Université du Caire de 2000 à 2006. Il est aussi coresponsable de l'Observatoire de la vie politique turque (Ovipot).

Un coup d'État militaire peut-il aider la démocratisation en Égypte ?

Il faut évaluer au cas par cas. En Égypte, le blocage politique total et la faillite économique ont relégitimé pleinement l'armée, qui apparaît comme un médiateur aux yeux d'une bonne partie de la population. Elle avait déjà joué ce rôle de garant du système entre la chute d'Hosni Moubarak, en février 2011, et l'élection de Mohamed Morsi, en juin 2012. Beaucoup de ceux qui manifestent aujourd'hui contre Morsi étaient dans la rue il y a un an pour demander la fin de la tutelle militaire.

Il est encore difficile d'évaluer ce que fera l'armée. Se contentera-t-elle d'un rôle d'arbitre et d'encadrement, traçant une feuille de route pour le retour à la démocratie et fixant des lignes rouges aux hommes politiques civils ? Sera-t-elle contrainte de s'impliquer plus ? Elle est un État dans l'État, qui tient à préserver ses privilèges. Mohamed Morsi fut adoubié il y a un an par une nouvelle génération d'officiers ravis d'arriver aux commandes, après qu'il eut

contraint à la démission le maréchal Tantaoui et ses pairs, qui géraient le pays depuis la chute de la dictature. Ces militaires, qui souhaitaient rester en retrait de la politique, se retrouvent maintenant impliqués malgré eux dans un processus en grande partie imprévisible.

Que feront les Frères musulmans ?

Le président déchu a été interdit de sortie du territoire et nombre de dirigeants de la confrérie ont été arrêtés. Un engrenage de la répression montrerait toutes les limites de l'intervention jusqu'ici *soft* de l'armée. Mohamed Morsi et les dirigeants de la confrérie ont refusé tout compromis avec les militaires, car cela signifiait reconnaître leur échec politique alors même qu'ils continuent à se considérer comme légitimes parce qu'élus. Ils ont appelé leurs partisans à résister pacifiquement. Leur dilemme est de décider s'ils vont d'une manière ou d'une autre s'intégrer dans la négociation politique en cours ou continuer cette stratégie de la résistance, au risque de se retrouver dans une semi-clandestinité, comme à l'époque de Moubarak. Il existe des risques de radicalisation et de violences. Mais, à la différence de ce qui s'était passé en Algérie après l'interruption par les militaires du processus électoral, l'armée s'appuie sur le mécontentement d'une population qui, en un an, a pu voir toutes les carences du pouvoir islamiste.

L'exemple du Caire peut-il faire école ?

L'un des grands perdants régionaux de cette nouvelle donne est assurément la Turquie. Très suivie au Caire, la contestation de la place Taksim d'Istanbul qui, pendant trois semaines, défia Recep Tayyip Erdogan avait montré les limites du modèle turc, même si celui-ci reste un incontestable succès économique. Les événements du Caire interpellent l'opinion turque. Le gouvernement islamo-conservateur de Recep Tayyip Erdogan a très durement condamné « ce coup d'État maudit ». L'AKP, le Parti de la justice et du développement au pouvoir depuis 2002, a fortement soutenu depuis le début ces islamistes égyptiens dits « modérés » qui revendiquaient comme l'une de leurs sources d'inspiration cet islamisme de raison turc qui acceptait le pluralisme. En politique étrangère, Erdogan misait aussi sur l'alliance avec Mohamed Morsi, notamment dans le dossier syrien, pour constituer un pôle sunnite alternatif à l'Arabie saoudite. Le premier ministre turc rêve depuis plusieurs années d'une visite officielle à Gaza pour conforter son leadership dans le monde musulman. La chute de Morsi renvoie ce projet aux calendes grecques.

Propos recueillis par Marc Semo
Libération

Lire aussi • Adly Mansour est un parfait inconnu pour l'ensemble des Égyptiens. Personne ne connaît le nouveau président.
Page B 3

PERSPECTIVES

HUMANITÉS 2.0

Le zéro et l'infini

McGill numérise la science et la philosophie islamiques

Les nouvelles technologies transforment la production et la diffusion des savoirs. *Le Devoir* propose une série estivale sur les sciences sociales numériques. Aujourd'hui, la dématérialisation massive de manuscrits de l'Islam.

STÉPHANE BAILLARGEON

Nos caractères sont latins et nos chiffres, arabes. Ces chiffres ont progressivement remplacé les signes romains en Occident, puis dans le monde entier. Une tradition explique que le savant de Pise Leonardo Fibonacci (1175-1250) étudia les mathématiques à Icosium (aujourd'hui Alger) avant de publier un traité de calculs qui aida à populariser la série numérique, y compris le zéro, mot dérivé de l'italien *zéfiro*, venu de l'arabe *sifr*, qui veut dire vide.

Notre vie est remplie de ce *sifr*. Le «zéro» et le «un» de la révolution par la numérisation continuent de changer le monde et nos connaissances. La dématérialisation des textes classiques ou modernes fait partie des travaux fondamentaux de ce nouvel univers. A la base, l'appellation contrôlée des «digital humanities» fait référence aux bonnes vieilles «humanités» des cours classiques.

A Montréal, McGill mène son propre chantier, baptisé Rational Sciences in Islam (RSI). «Le projet RSI, que je dirige avec mon collègue Jamil Ragep, historien des sciences, est un projet typique des humanités numériques», explique Robert Wisnovsky, professeur de l'Institut of Islamic Studies de l'université, lui-même historien de la philosophie et de la théologie islamiques.

«Ce projet vise la constitution de bases de données sur les mathématiques, la philosophie et la philosophie théologique à partir de manuscrits conservés dans plusieurs pays, poursuit-il. Nous avons déjà numérisé des centaines de milliers de pages des plus importants manuscrits produits pendant un millénaire. A ma connaissance, il s'agit de la plus riche collection mondiale du genre, constituée à partir de multiples collections.»

Science et conscience

La première phase du chantier lancé il y a cinq ans vient de se terminer, le 30 juin précisément. La recherche comporte trois volets qui combinent environ 3500 manuscrits au total:

L'Islamic Scientific Manuscripts Initiative (ISMI) dématérialise les travaux de quelque 1700 auteurs s'étant intéressés

aux sciences exactes dans la période prémoderne.

Le volet Scientific Traditions in Islamic Societies (STIS) constitue une «banque de données raffinée» pour documenter la tradition cosmologique dans le monde arabe.

Le troisième programme, The Post-Classical Islamic Philosophy Database Initiative (PIPDI), développe l'infrastructure numérique nécessaire pour poursuivre l'étude systématique d'un vaste corpus de textes savants produits depuis la fin du XII^e siècle. Ces textes dits post-classiques traitent de philosophie du langage, d'épistémologie, d'éthique et de métaphysique, de théologie ou de cosmologie.

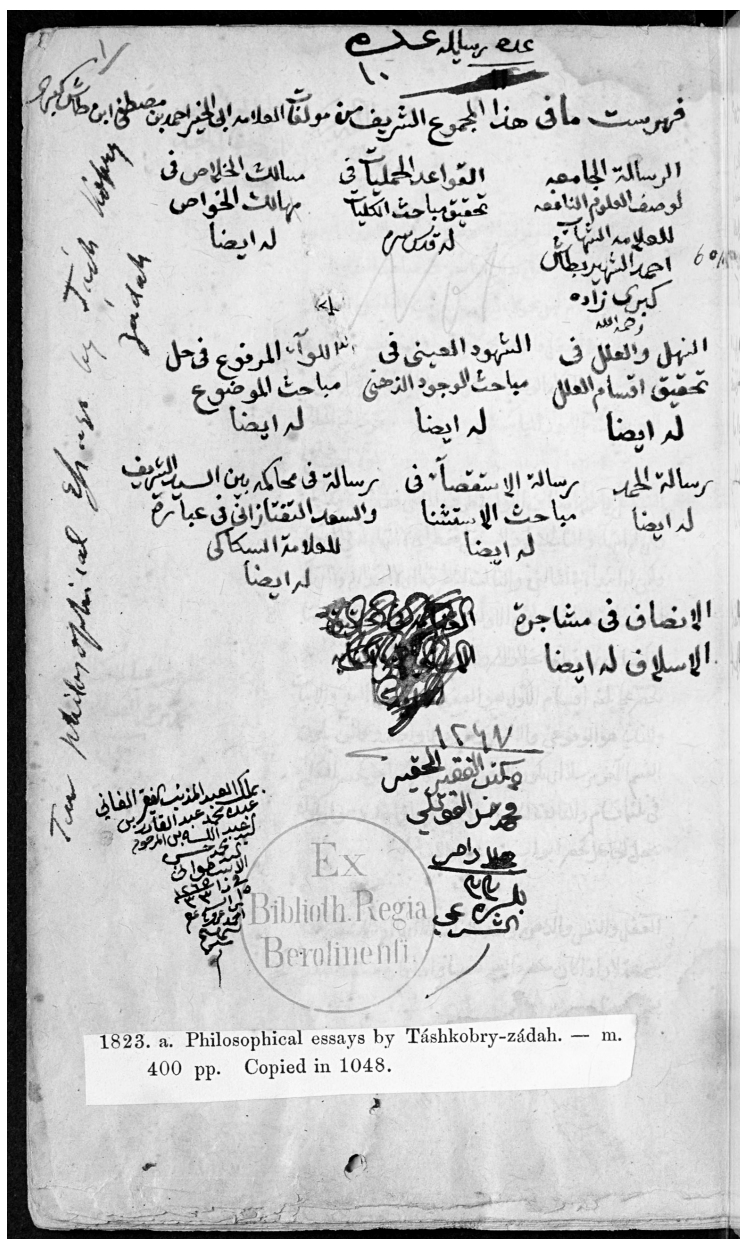
L'histoire de la philosophie s'intéresse surtout aux siècles précédents, allant en gros de 800 à 1200. Cette période orientale dite classique a fortement influencé le Moyen Âge tardif en Occident, comme le montrent Fibonacci et le zéro. Le renouveau de l'aristotélisme date aussi de ce temps. Abu'l-Walid Muhammad ibn Roudh de Cordoue (1126-1198), connu sous son nom latinisé d'Averroès, célèbre pour ses commentaires d'Aristote, a eu un ascendant majeur sur les penseurs du monde chrétien médiéval.

Le projet en cours veut contredire l'opinion courante voulant que tout le reste, depuis cette période d'effervescence intellectuelle fructueuse, ne soit qu'obscurantisme et déclin sous le contrôle de théologiens dogmatiques. Au mieux, l'Occident s'accorde le mérite d'avoir repris le flambeau de la raison allumé dans les oasis du Proche-Orient.

«C'est vrai que l'Ouest a été influencé par la pensée islamique, mais cela ne veut pas dire que les penseurs arabes ont cessé d'exister après 1150 ou 1200, dit Robert Wisnovsky. Nous voulons donc utiliser les nouveaux outils pour mettre en évidence la masse de preuves qui existent afin de démentir les vieux et tenaces préjugés autour de l'absence de pensée rationnelle dans cette partie du monde.»

Langues mortes, textes vivants

Les nouveaux outils numériques ne facilitent pas la tâche: ils la rendent possible,



La table des matières d'un recueil de traités philosophiques du penseur ottoman Ahmad b. Mustafa Tashkubrizade, mort en 968 du calendrier musulman, soit en 1560 de l'ère chrétienne. Le manuscrit appartient à la Staatsbibliothek de Berlin, plus précisément à la collection de l'orientaliste autrichien Aloys Sprenger (1813-1893).

tout simplement. À peine «quelques douzaines» de savants s'intéressent à ces questions en Occident, note le professeur Wisnovsky — lui-même spécialiste d'Avicenne (980-1037) —, alors que le corpus lie des milliers d'œuvres enfouies dans des collections éparpillées d'un bout à l'autre du monde.

La numérisation de McGill s'est étendue de 2008 à 2012. «Le seul accès aux sources pose un défi, résume l'exégète. La banque de données facilite l'accès aux textes, mais aussi la compréhension de leur cheminement physique et intellectuel. Un manuscrit de Samarcande est copié à Ispahan puis se retrouve en Allemagne. La constitution de la bibliothèque virtuelle permet de retracer cette longue et complexe vie du texte.»

Elle permet aussi de découvrir des textes perdus, tout simplement. A Téhéran, M. Wisnovsky s'est intéressé à un codex d'anthologie contenant 55 essais de Yahya ibn Adi (893-974), philosophe chrétien de Bagdad, élève d'Al-Farabi, «second instituteur de l'intelligence», après Aristote, selon Averroès. Or la moitié du corpus, 24 textes au total, n'était connue que par des références ultérieures et tenue pour perdue! «C'est un vrai accident, dit le spécialiste à l'origine de la découverte. Je m'intéresse plus à la réception d'Avicenne qu'à ses sources.»

Robert Wisnovsky enseigne la philosophie et la théologie islamiques avec un œil constant sur la tradition de la traduction du grec à l'arabe. C'est d'ailleurs par cette

langue morte que cet Américain d'origine est arrivé à la vivante. Il raconte qu'il a étudié le grec et le latin dans une école secondaire privée, à Princeton au New Jersey. «J'ai commencé des études classiques à l'université et j'y ai découvert l'arabe, qu'on enseignait alors comme une langue classique. J'en suis tombé amoureux.»

Des paradoxes

La PIPDI a d'abord identifié 3000 recueils notables disséminés d'Istanbul à Berlin. Un comité a ensuite pointé vers une tranche initiale de 400 textes encore plus fondamentaux, soit 65 ouvrages canoniques, 135 commentaires parmi les plus influents et 200 autres écrits jugés fondamentaux. La plus grande part (85%) des manuscrits n'a jamais été éditée.

Pour l'instant, des copyrights réservent l'accès à la banque dématérialisée et potentiellement universelle aux seuls chercheurs de McGill, quelques *happy few*. Robert Wisnovsky a lui-même supervisé 16 Ph. D., dont le tiers appuyé sur les banques de données et cinq autres en cours. Son collègue Jamil Ragep a ses propres étudiants de haut niveau.

«C'est l'attente; elle est loin d'être parfaite, mais nous espérons que la tendance ira vers l'accès libre, dit le professeur. Notre accord avec la Stadtbibliothek de Berlin va dans ce sens. Certains éléments, peut-être le cinquième ou le quart de la banque, seront donc accessibles à tous très bientôt.»

Autre paradoxe: les riches États pétroliers du Golfe n'ont fourni aucuns fonds pour ce chantier intellectuel. Le projet RSI est surtout subventionné (à hauteur de 1,5 million) par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Lire à la machine

Cet organisme fédéral soutient les projets d'infrastructure des connaissances: équipement de pointe, laboratoires, collections scientifiques, etc. Une des retombées majeures du RSI concerne le traitement informatisé des documents manuscrits en langue arabe. Les différents styles calligraphiques de cette civilisation pose d'énormes difficultés de reconnaissance optique des textes, base de tout le travail de constitution de fichiers exploitables. Sans elle, l'image numérisée ne vaut guère plus qu'un microfilm. Avec elle, le document s'anime et s'interconnecte mot par mot, concept

par concept. La translittération et la traduction électronique en dépendent.

Les équipes d'ingénieurs du professeur Mohamed Cheriet, de l'École de technologie supérieure (ETS) de Montréal, planchent sur ce défi. «C'est extrêmement complexe, explique le philosophe. L'arabe est une des langues les plus difficiles à faire lire par une machine. Nous avons donc les belles images, mais il faut pouvoir les explorer pour en tirer un plus grand avantage intellectuel.»

La science islamique nourrit ainsi la science actuelle, et vice versa. Pour l'instant, le prototype du laboratoire de l'ETS, l'Optical Shape Recognition, réalise les deux tiers des étapes principales du travail de lecture automatisée. Une fois complètement résolu, le traitement informatisé aura des répercussions énormes sur le secteur des études islamiques.

Il existe environ trois millions de manuscrits en langue arabe, qui peuvent représenter, quoi, un demi-million d'œuvres copiées six fois chacune. Seule une petite portion est éditée. «Nos affirmations sur l'histoire de cette civilisation, ses sciences et sa philosophie, mais aussi son art ou sa poésie, son droit ou son architecture, repose sur une fraction statistiquement insignifiante», répète le spécialiste.

Les retombées potentielles dépassent largement le champ savant, on le comprend, surtout dans le contexte sociopolitique actuel en surtension. «Construire une image plus fidèle de l'histoire de cette partie du monde vaut en elle-même, mais ne peut aussi qu'accroître les chances de compréhension mutuelle des civilisations, conclut Robert Wisnovsky, lui-même un pont entre les civilisations. J'ai par exemple été contacté par un institut de Dubaï qui souhaite encourager des interprétations plus raffinées philosophiquement, et en tout cas moins dogmatiques que celles très populaires maintenant. Les concepts et la terminologie contenus dans les textes numérisés peuvent aider dans cette voie. L'idée n'est pas de devenir esclave de ce passé, mais de s'appropriier les termes, les exemples ou les idées qui peuvent nourrir la réflexion encore aujourd'hui.»

Le Devoir

Le site Internet: islamsci.mcgill.ca/RASI/pipdi.html

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Hollande vote Merkel

Le président français choisit l'apaisement face à Berlin dans l'espoir d'une relance économique

CHRISTIAN RIOUX
Correspondant à Paris

Mercredi dernier, François Hollande participait à Berlin à un grand raout européen pour combattre le chômage des jeunes. La mise en scène n'a pourtant trompé personne. Déguisée en sommet européen, l'opération avait tout d'un meeting électoral, ballons et fanfares en moins. En pleine campagne électorale, la chancelière avait convoqué les leaders européens sur ses terres afin de parler de sujets qui ne fâchent pas. Pour ceux qui s'inquiétaient de l'équilibre budgétaire allemand, celle qui devrait être réélue pour un troisième mandat consécutif avait prévenu qu'il ne serait «pas question d'argent, mais de la façon dont nous voulons l'employer de la manière la plus efficace».

Même s'il souffle le chaud et le froid, depuis quelques semaines, François Hollande n'hésite plus à se prêter à ces petits jeux électoraux. Sachant la partie presque perdue pour les sociaux-démocrates du SPD aux élections législatives du 22 septembre prochain, le pré-

sident français mise sur un subtil rapprochement avec Berlin en échange d'une inclinaison de la politique économique allemande après le 22 septembre.

La «mère fouettarde»

Même si elle recueille 43% des intentions de vote (contre 26% pour le SPD), Angela Merkel craint en effet que son image de «mère fouettarde» de l'Europe ne lui nuise en campagne. Le thème du chômage des jeunes lui offrait l'occasion de briller devant l'électorat puisque le chômage des jeunes Allemands n'est que de 8% contre 25% en France et plus de 50% en Espagne et en Grèce. Seuls les esprits malveillants auront eu le culot de souligner que cet avantage n'est dû qu'en partie aux politiques économiques compte tenu du taux de natalité catastrophique du pays depuis des années. Pour avoir de jeunes chômeurs, encore faut-il avoir des jeunes.

Quant aux 6 milliards d'euros que l'Union européenne vient de débloquer avec l'accord de la chancelière pour les régions les plus touchées par le chômage, les méchantes langues

n'y verront aussi que des grenailles. Que pèsent-ils à côté des «120 milliards d'euros du plan de relance demandé par François Hollande», à propos desquels l'ancien président de la Commission européenne

Jacques Delors demandait récemment «où en sont-ils?» et «qui s'en occupe?»

En bon équilibriste, François Hollande se plie d'autant plus facilement à l'exercice que lui commande la chancelière que celle-ci n'a pas hésité de son côté à piller le programme électoral des sociaux-démocrates. Celle que les socialistes français traitaient encore d'«égoïste» propose d'investir pas moins de 30 milliards d'euros dans l'économie allemande, de créer un salaire minimum (par branche), de plafonner les hausses de loyers et d'augmenter les allocations familiales. De quoi réjouir un président français qui, n'ayant pas les moyens de la relance, n'a cessé de réclamer un geste de son voisin allemand.

Cette inflexion de la politique française est apparue évidente lors du discours prononcé par François Hollande à Leipzig en mai dernier. Pour célébrer le 150^e anniversaire du SPD, le président avait vanté les ré-

formes drastiques de l'ancien chancelier Gerhard Schröder. «Le progrès, c'est aussi de faire des réformes courageuses pour préserver l'emploi»

Depuis cette date, le virage «merkelien» de François Hollande ne fait plus de doute, dût-il mécontenter ses alliés sociaux-démocrates allemands. Leur leader, Peer Steinbrück, a récemment rompu le pacte de non-agression qui semblait unir la CDU et le SPD sur la rigueur en Europe. Pour la première fois, il a dénoncé avec une virulence rare les mesures d'austérité de la chancelière, qui «ont provoqué, dit-il,

une augmentation du nombre de chômeurs de 26 millions».

Les échéances du SPD ne sont malheureusement pas celles de François Hollande. Le président qui avait promis d'inverser la courbe du chômage en un an sera jugé lors des élections municipales de mars 2014. Deux mois plus tard, il pourrait essayer une seconde défaite cinglante aux élections européennes du mois de mai. Misanthrop sur Angela Merkel pour le scrutin de septembre prochain, Hollande anticipe la formation d'une de ces grandes coalitions CDU-SPD dont les Allemands ont le secret. Avec elle viendrait probablement une politique de relance qui, est seule en mesure de relancer l'emploi en Europe et en France.

Comme à son habitude, le président français s'avance donc vers l'échéance de 2014 avec un double discours. Le premier repris par le Parti socialiste vise à ratisser à gauche, chez les partisans de Jean-Luc Mélenchon, en dénonçant la politique de rigueur de l'Europe imposée par l'Allemagne. A ce titre, la récente passe d'arme sur l'exception culturelle entre

François Hollande et le président de la Commission européenne, Manuel Barroso, ne peut que servir la popularité du président français. Le second discours, plus pragmatique, escompte de l'Allemagne un véritable investissement capable d'assurer un certain retour de la croissance en Europe.

Le fédéralisme?

À Bruxelles, on chuchote aussi que, convaincue que ni la France ni le Royaume-Uni n'accepterait une réforme fédérale de l'Union, Angela Merkel aurait abandonné son projet de révision des traités européens. La chancelière aurait mis de côté ses prétentions fédéralistes pour se rallier à l'idée française d'une Europe des États et accepter l'idée d'un pilotage économique de la zone euro. Malgré cette nouvelle alliance, François Hollande dit maintenir une «tension dynamique» dans ses rapports avec l'Allemagne. Si la relance était au rendez-vous dans quelques mois, le jeu en vaudrait la chandelle.

Le Devoir

PERSPECTIVES

FLUORER OU NON ?

Le débat sans fin

Les citoyens tentent de départager le vrai du faux pendant que les gouvernements successifs maintiennent le statu quo

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Depuis 30 ans, le débat sur la fluoruration de l'eau potable revient sur une base cyclique dans l'actualité. Chaque fois, on avance les mêmes arguments appuyés par de nouvelles études scientifiques qui confortent les deux clans dans leurs positions respectives. Au centre de ce dialogue de sourds, les citoyens tentent de départager les mythes de la réalité pendant que les gouvernements successifs maintiennent le statu quo, renvoyant la balle dans la cour des municipalités pour éviter de se mouiller dans ce dossier particulièrement sensible.

D'un côté, il y a la Santé publique qui demande à Québec d'imposer la fluoruration de l'eau potable, arguant qu'il s'agit d'une mesure efficace et peu coûteuse pour prévenir la carie dentaire, particulièrement chez les enfants issus de milieux défavorisés. On rappelle que la carie dentaire est un problème de santé important, quoique sous-estimé, et que les Québécois ont plus de caries que leurs concitoyens canadiens qui bénéficient, dans une proportion plus importante, de la fluoruration de l'eau potable. De l'autre, il y a les opposants qui, citant d'autres études — ou les mêmes mais avec une lecture différente —, travaillent à l'échelle locale pour convaincre la population de refuser la fluoruration sur la base du principe de précaution.

Ces deux visions se sont affrontées en commission parlementaire en avril dernier, un exercice émanant d'une pétition des citoyens de Richmond réclamant à Québec d'interdire la fluoruration. Il faut dire que le Parti québécois avait, dans sa plateforme, un engagement dans ce sens émanant de sa base militante. Mais jamais le gouvernement n'a eu de réelle intention d'interdire la fluoruration, affirme-t-on dans les hautes instances. En effet, dans les officines ministérielles, on reconnaît qu'il s'agit d'une mesure de prévention efficace qui doit être maintenue et encouragée. L'exercice parlementaire aura donc servi, tout au plus, de vacuum.

Information ou désinformation ?

Du côté de la Santé publique, on reconnaît que les opposants à la fluoruration sont très bien organisés et particulièrement efficaces dans l'art de relever chaque contradiction pour semer le doute chez les citoyens, mais on laisse entendre que leur argumentaire se base sur des études non valables et qu'ils véhiculent des demi-vérités.

« Une rapide navigation sur Internet permet de mesurer l'ampleur et le type d'information négative véhiculée relativement à la fluoruration, écrivait dans son mémoire le Directeur national de la santé publique et sous-ministre adjoint au ministère de la Santé, Horacio Arruda. On comprendra tout citoyen de s'inquiéter d'une mesure qui, supposément, provoque des cancers ou autres maladies, diminue le quotient intellectuel ou, encore, pollue l'environnement. Personne ne veut prendre de tels risques pour avoir moins de caries. » Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, affirmait lui aussi cette semaine que « ces perceptions négatives étaient exagérées ».

De leur côté, les opposants estiment qu'ils sont les seuls à transmettre une information complète et objective, remettant en question l'indépendance des organismes et instituts de recherche scientifique, dont l'Organisation mondiale de la santé, qui font la promotion de la fluoruration. Selon ce qu'affirmait en commission parlementaire Dominique Bernier, des Amis de la Terre, « la plupart des scientifiques qui se sont penchés sur cette question s'accordent pour dire que les études qui justifient la pratique de la fluoruration sont soit de mauvaise qualité, soit obsolètes ».

Dans leur argumentaire, la question des risques pour la santé revient constamment. Et si la Santé publique reconnaît que certaines études en font effectivement mention, le président-directeur général de l'Institut national de santé publique, Luc Boileau, rappelait aux élus,



ARCHIVES LE DEVOIR

À peine 2% de la population a aujourd'hui accès à de l'eau fluorée alors que le niveau était à 15% dans les années 1990.

en avril dernier, qu'il fallait savoir « capter les études qui ont un relief solide » dans la mer de documents scientifiques qui sort quotidiennement. « Nous ne pouvons cacher que certains ont prétendu qu'il pouvait exister un lien entre, par exemple, l'ostéosarcome — le cancer des os — et la fluoruration, mais ça a été démenti par toutes les études qui ont été faites de ce côté-là. »

Dans de volumineux mémoires (certains faisant plus de 600 pages), les opposants remettent tout en question, du statut légal des produits de fluoruration, qui devraient être homologués par Santé Canada puisqu'il s'agit d'un produit visant à améliorer la santé dentaire, à l'aspect éthique de « médicaliser massivement » la population sans son consentement. Plus pragmatiques, d'autres rappellent qu'il s'agit d'un incroyable gaspillage puisque seulement 1% de toute l'eau traitée est destinée à la consommation humaine, le reste servant à l'hygiène personnelle ou se perdant dans les égouts. Ils soutiennent qu'il serait plus efficace de réduire la quantité de sucre dans l'alimentation des enfants.

Histoire d'un déchet industriel

Au-delà de la guerre d'études et des critiques méthodologiques, la question de la provenance des produits de la fluoruration est sujette à de nombreuses conjectures. Si la Santé publique préfère parler d'un « produit qui est totalement naturel », rappelant que l'eau est fluorée naturellement dans plusieurs municipalités, les opposants n'hésitent pas à affirmer qu'il s'agit d'un « déchet industriel toxique », présentant des photos d'un sac de fluorure destiné aux municipalités sur lequel il est écrit « pour usage industriel seulement ».

Dans sa brochure anti-fluoruration, Eau Secours affirme que « l'acide fluosilicique provien-

drait principalement des usines produisant des fertilisants (engrais) à base de phosphate ». La coalition ajoute que « l'agent de fluoruration est extrait à partir des filtres épurateurs antipollution installés sur les énormes cheminées des usines d'engrais phosphatés parce que la loi interdit de le rejeter dans l'environnement ».

Depuis 2007, il n'y a plus qu'un seul fournisseur de produits fluorés qui approvisionne les municipalités du Québec, selon des documents obtenus par *Le Devoir* en vertu de la Loi d'accès à l'information. En entrevue, le chef de la direction de Min-Chem Canada, John Lang, confirme que ses produits proviennent d'usines de phosphate américaines et européennes, mais nie catégoriquement qu'ils soient prélevés à même les filtres des cheminées. « Ceci est complètement faux », répond-il avant d'entreprendre patiemment le récit de l'histoire des produits fluorés.

C'était au début du siècle dernier. Les compagnies ont découvert une technologie pour faire des fertilisants par l'acidification des roches phosphatées. Lors de l'opération, il se dégageait un sous-produit liquide toxique qui était entreposé, faute de mieux, dans des bassins de décantation. Puis un jour, il y a une bonne vingtaine d'années, quelqu'un a découvert que l'on pouvait utiliser ce sous-produit, le traiter et l'utiliser comme base pour fluorer l'eau afin de lutter contre la carie dentaire. « C'est vrai que c'était un déchet industriel à l'époque, mais à partir du moment où on lui trouve une utilité, ce n'est plus un déchet, mais un coproduit », explique John Lang.

Les produits de fluoruration de Min-Chem Canada sont distribués aux municipalités québécoises en poudre ou dans sa forme liquide, à une concentration qui se situe entre 23 et 25%.

« Ce produit est indéniablement considéré comme un produit chimique, affirme sans ambages John Lang. C'est considéré comme toxique dans sa forme concentrée. C'est corrosif et ça doit être identifié comme corrosif et poison lorsqu'il est acheminé par tonneaux. » Le produit concentré est ensuite dosé par les municipalités pour ramener la concentration à 0,7 mg/l, un seuil où, selon la Santé publique, il n'y a que des effets bénéfiques. Selon cet homme d'affaires montréalais aujourd'hui basé en Ontario, les standards québécois en matière de qualité et de contrôle du produit sont les plus exigeants du Canada. Le produit doit respecter plusieurs normes américaines et des échantillons de chaque livraison sont testés dans les laboratoires de l'Institut national de santé publique du Québec.

Refusant de « faire de la politique », il dit comprendre les craintes des citoyens. « Plusieurs municipalités ont décidé de retirer la fluoruration sous la pression des citoyens qui ne voient pas plus loin que le mot « toxique ». Ils s'inquiètent de la toxicité, mais n'ont pas nécessairement les connaissances pour comprendre les subtilités entourant les concentrations. »

Dans le lot d'informations qui circulent sur la fluoruration, certaines relèvent carrément du mythe. À la suite de la diffusion d'un article sur la fluoruration, un ancien maire de la banlieue nord de Montréal a contacté *Le Devoir* pour témoigner du fait que, si la Santé publique et les gouvernements voulaient à ce point favoriser la fluoruration, c'était parce qu'il s'agissait d'un produit dérivé de la fabrication d'aluminium par la compagnie Alcan pour lequel il n'y avait pas d'autres débouchés.

Vérifications faites auprès de la compagnie, elle dispose bel et bien d'une usine de fluorure d'aluminium, mais le produit n'a pas les mêmes propriétés que celui qui est ajouté dans l'eau potable. « C'est une autre sorte de fluorure, qui n'a pas les mêmes lettres [symboles chimiques], explique la porte-parole de Rio Tinto Alcan, Claudine Gagnon. Nous utilisons le fluorure d'aluminium dans les bains électrolytiques dans les salles de cuves. Nous n'avons aucun client externe de type municipalité, nos seuls clients sont des alumineries. »

Sondage

Jusqu'à présent, ce sont les opposants qui ont remporté la guerre de l'opinion publique puisqu'à peine 2% de la population a aujourd'hui accès à de l'eau fluorée alors que le niveau était à 15% dans les années 1990. Nombre de municipalités, dont Laval et Québec, ont abandonné la partie devant le tollé que suscitait cette mesure dans leur communauté. Pourtant, dans un sondage Som commandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en 2010, 62% de la population se disait favorable à l'ajout de petites quantités de fluor dans l'eau des villes.

Se basant sur ces chiffres et sur les recommandations de la commission parlementaire qui préconisait une meilleure acceptabilité sociale, la Direction nationale de santé publique veut se lancer dans une ultime campagne de sensibilisation afin de fluorer 50% de la population d'ici cinq ans. Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, n'a pas encore donné son appui formel à cette nouvelle stratégie, mais ce n'est qu'une question de temps. La tâche ne sera pas facile et Québec risque bien d'être obligé de se tourner vers la fluoration des aliments — le sel par exemple — tel que cela se fait dans plusieurs pays d'Europe, car les opposants n'ont pas l'intention de lâcher prise.

« Pour nous, la réponse est claire, affirmait la présidente d'Eau Secours, Martine Chatelain, en commission parlementaire. Pour nous, c'est non, nous n'en voulons pas. Et on aura beau nous sortir toutes les études du monde, quand un citoyen est convaincu qu'il n'en veut pas dans son eau potable, il va déplacer des montagnes. »

Le Devoir

ÉGYPTE

Adly Mansour, un président inconnu

MARWAN CHAHINE

au Caire

La nomination, mercredi soir, du juge Adly Mansour comme président intérimaire de l'Égypte a mis certains médias en panique : deux photos légendées à son nom ont circulé et tout le monde se demandait si Adly Mansour était le moustachu aux cheveux gris et aux grosses lunettes ou l'autre homme, à la mine austère, aux cheveux gris et aux grosses lunettes. Certaines rédactions ont opté pour la moustache. Erreur. C'était le second.

L'anecdote montre à quel point Adly Mansour est un parfait inconnu. Personne, sur la place Tahrir ou ailleurs en Égypte, n'a jamais brandi son portrait. Et même les experts du droit constitutionnel égyptien ne le connaissent que de nom.

Rien ne prédestinait ce magistrat de 67 ans à occuper la fonction suprême. C'est un étonnant concours de circonstances qui l'a mené là : il a, selon la procédure légale, hérité du fauteuil de raïs en tant que président de la Haute Cour constitutionnelle (HCC). Il doit

occuper le poste jusqu'à une élection présidentielle anticipée.

Nommé par le président déchu, Mohamed Morsi, le 19 mai — en réalité, élu par ses pairs au titre de l'ancienneté —, il est entré en fonction le 1^{er} juillet, soit au lendemain des grandes manifestations contre le régime. Il avait remplacé Maher el-Beheiry, le fameux moustachu mystère de la photo.

C'est donc par hasard que cet homme de l'ombre, diplômé en France de l'ENA en 1977, se retrouve sur le devant de la scène politique. Avant cela, Adly Mansour avait eu un parcours des plus classiques.

Il a laborieusement gravi tous les échelons du Conseil d'État avant d'entrer à la HCC en 1992, une cour constitutionnelle à la tête de laquelle il ne sera resté que deux petits jours.

Depuis sa nomination, toutes les rumeurs circulent sur son compte. Les islamistes assurent qu'il s'agit d'un chrétien, s'appuyant vraisemblablement sur la seule consonance de son nom. D'autres l'accusent d'être pro-

Morsi pour avoir servi sous son mandat, sans pouvoir étayer leur propos.

« Il est plutôt probable que le juge nommé par Hosni Moubarak en 1992 n'avait pas d'antipathie profonde à l'égard de l'ancien régime, qu'il a servi plus de vingt ans à un poste clé, estime un juriste, spécialiste du droit égyptien. Rien néanmoins ne permet d'en être certain : les décisions de la HCC étant prises de façon collégiale, les choix individuels de ses membres ne sont pas rendus publics. »

Selon plusieurs sources, le magistrat a pris part aux manifestations anti-Morsi du 30 juin. Lors de sa prestation de serment, jeudi, il a promis de « protéger le système républicain » et d'être le « garant des intérêts du peuple ».

Mais quel rôle va-t-il jouer ? Vu le flou juridique régnant depuis que la Constitution a été suspendue, il n'est pas certain que lui-même le sache.

Libération

MARASME

SUITE DE LA PAGE B 1

(145 kg de pain par an et par personne contre 60 kg à peine pour un Français). Saisis par la peur de l'avenir, les Égyptiens stockent depuis des mois, aggravant les pénuries et le marché noir. Essence, gaz, dollars, euros, tout s'échange désormais sous le manteau, à des prix de plus en plus astronomiques.

Devant les deux plaies nationales que sont la dépréciation de la monnaie nationale et l'inflation, la population est à cran. Depuis décembre dernier, la livre a chuté de plus de 10% par rapport au dollar. Les prix, eux, sont sans cesse à la hausse : 11% en 2010-2011, 8,2% en 2012-2013, 13,7% en 2013-2014, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI).

Depuis plus de deux ans, l'Égypte et le FMI butent sur la conclusion d'un accord qui permettrait au Caire de desserrer l'étouffant qui l'étreint.

Mais le Fonds conditionne son prêt de 4,8 milliards de dollars à une baisse des subventions publiques au carburant et aux produits alimentaires, très coûteuses pour l'État (un tiers de son budget annuel). Une réforme que Mohamed Morsi n'a pas osé lancer, pas plus que ses prédécesseurs, en raison de son caractère impopulaire.

Le Monde

ÉDITORIAL

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Une cible audacieuse

Le gouvernement de Pauline Marois amorce un processus de consultation qui conduira à l'adoption en 2014 d'une nouvelle politique énergétique pour le Québec. Le but est moins de définir des objectifs, car ils sont déjà arrêtés pour l'essentiel, que de rechercher l'appui des Québécois à une politique qui concilie préoccupations environnementales et économiques.

Le Parti québécois avait promis d'adopter une telle politique au cours des 12 premiers mois de son mandat. Alors que s'achève sa première année, il se donne quelques mois supplémentaires pour y arriver. En cette matière, comme en bien d'autres, il avait sous-évalué la complexité du processus gouvernemental de décision. On ne le lui reprochera pas. La précipitation est la pire des approches.

En apparence, les Québécois partagent l'objectif premier de la politique énergétique proposée, qui est la réduction des gaz à effet de serre. Ils sont parmi les Canadiens les plus préoccupés par le réchauffement climatique et les plus enclins à appuyer les cibles fixées par le protocole de Kyoto. En réalité, leurs comportements ne correspondent pas toujours aux convictions qu'ils affichent. Ils sont parmi les consommateurs d'énergie les plus avides au monde, avalant cinq tonnes d'équivalent pétrole par année en moyenne par personne. Ils sont par-

tagés quand il s'agit de sacrifier leur bien-être économique à la protection de l'environnement. Certains voudraient exploiter les réserves d'hydrocarbures découvertes à Anticosti et dans le golfe Saint-Laurent, alors que d'autres souhaitent les y laisser pour le bien de la planète.

Le gouvernement Marois n'est pas différent à cet égard de l'ensemble de la société québécoise. Au cours de cette première année, on a vu s'affronter publiquement les «verts» et les «économiques» au sein du cabinet. Souvent, la première ministre a dû trancher, faisant valoir l'argument de nécessité économique, comme dans le cas du projet d'inversion du flux du pipeline Sarnia-Montréal pour permettre le raffinage au Québec du pétrole bitumineux d'Alberta.

Avant de lancer la consultation sur sa politique énergétique, le gouvernement Marois se devait de réaliser ses propres consensus et définir ses objectifs pour orienter le débat. Pour réduire les GES, il misera sur l'électrification des transports, l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables, sans pour autant mettre au ban le pétrole. Pour assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques, et pour y trouver des revenus qui enrichiront collectivement les Québécois, il confirme sa volonté de permettre l'exploration et l'exploitation responsable des hydrocarbures sur le territoire québécois.

On verra là une contradiction entre cette mesure et l'objectif de réduction des GES. Les groupes environnementaux la relèveront, puisque l'exploitation du pétrole produira des GES. Ils auront raison sous l'angle d'une préoccupation strictement environnementale, mais il faut aussi prendre en compte la nécessité économique, ce que ne peut ignorer un gouvernement.

Pour convaincre de sa bonne volonté environnementale, le gouvernement se donne des objectifs plus qu'ambitieux en matière de lutte contre les GES. Il entend réduire leurs émissions de 25% sous le niveau de 1990 d'ici à 2020. Quand on sait que le gouvernement précédent s'était fixé de les réduire de 6% à la fin de 2012 et n'a obtenu qu'une réduction de 2%, on ne peut qu'être dubitatif. Encore plus quand on assure qu'on ne dérogera pas de cette cible peu importe ce qui arrivera en matière d'exploitation du pétrole. Il y a là un peu de poudre aux yeux électoraliste, alors que l'exercice qui s'engage devrait consister à regarder froidement les enjeux auxquels le Québec est confronté, aussi bien au plan environnemental qu'économique.

PROJET D'HÔPITAL À QUÉBEC

Comme le CHUM?

Le débat entourant l'emplacement d'un nouvel hôpital à Québec commence malheureusement à ressembler à celui qui a fait perdre tant de temps à Montréal en général et au Centre hospitalier universitaire de Montréal en particulier. Et la responsabilité est clairement celle du gouvernement Marois. Le 26 mars, la première ministre, sans estimation, sans étude, enterrait en public, devant la Chambre de commerce de Québec, le projet de rénovation et d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec (HDQ). Pourtant, fonctionnaires, médecins, architectes et autres y travaillaient depuis 2005.

Mue par une partisanerie contre-productive, elle lançait: «Ce projet annoncé par les deux ministres de la Santé de l'ancien gouvernement s'en va tout droit dans le mur.»

Selon plusieurs, pourtant, une des seules questions qui restait à régler était esthétique: comment faire en sorte que le nouvel édifice corresponde aux normes patrimoniales? Presque une décennie de travaux de conception et quelque 60 millions en études de toutes sortes étaient alors jetés aux orties. La construction d'une clinique de consultation externe devait commencer, rue Charlevoix, en septembre. L'hôpital, situé dans le Vieux, mais se trouvant à proximité de l'autoroute 440, devait être livré en 2017.

M^{me} Marois préféra relancer le débat en promettant «un hôpital neuf, moderne et adapté aux réalités et aux technologies du XXI^e siècle», ailleurs, aux côtés de l'Enfant-Jésus. Ah, le XXI^e siècle! Évidemment, selon plusieurs, il ne peut se déployer dans le Vieux-Québec (sauf peut-être lors du «Red Bull Crashed Ice» et dans les pubs pour touristes)! Tous les preux chevaliers des banlieues que M^{me} Marois tentait désespérément de séduire ce jour-là n'ont cure de maintenir au cœur de la ville une institution qui s'y développe depuis le XVII^e siècle. À leurs yeux, il était évident que la logique économique commandait d'aller construire dans Limoilou.

Or, selon une étude effectuée par le CHU de Québec et déposée au ministre Réjean Hébert ces derniers jours, il en coûterait plus cher de bâtir à cet endroit que dans le Vieux: 1,3 milliard au minimum au lieu des 850 millions de l'HDQ. En vérité, la première ministre, en mars, a dégainé trop vite. Et cela entraîne de nouveaux délais. Ainsi, il y aura une autre étude, qui comparera les coûts, commandée par le ministre de la Santé Réjean Hébert. Rendez-vous en septembre... «La sagesse et l'histoire nous enseignent qu'il faut à tout prix éviter les longs et stériles débats sur le choix d'un site.» Qui a dit ça? Pauline Marois, le 26 mars. Contradictoire, non?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



GARNOITE
2013-06-10

REPRISE

LETTRES

Perspective comptable «les deux mains sur le volant»

La décision du gouvernement de modifier le règlement limitant la vente d'alcool dans les casinos, qui vient d'être approuvée, est justifiée uniquement par une préoccupation comptable et, qui plus est, obtuse. L'argument servi pour défendre cette décision en témoigne.

Ainsi, prétend-on, nous protégerons les gens vulnérables qui autrement iraient (y vont-ils déjà?) jouer en Ontario ou ailleurs. De qui parle-t-on? À combien estime-t-on cette population qui irait ailleurs? Où sont les fondements de cet argument utilisé pour tenter de défendre cette décision? Alors que l'expertise est là pour démontrer que l'absence de limite de vente d'alcool est un risque pour les plus vulnérables de notre société. Un gouvernement qui se veut responsable doit-il écouter ses seuls comptables? Ne doit-il pas prêter

l'oreille aux autres acteurs qui abordent la question de façon plus large, se préoccupant aussi des sorties de fonds évitables (en l'occurrence les coûts générés par les dépendances), ainsi que des déterminants qui participent à la création et au maintien des inégalités sociales de santé?

Et ce même gouvernement ne devrait-il pas tenir compte des leçons pourtant chèrement apprises? Nous savons maintenant que les rentrées de fonds provenant de la production de cigarettes sont nettement inférieures aux coûts générés par le tabagisme. Ce même exemple convainc que c'est l'expertise en santé des populations qui devrait prévaloir lorsqu'il est question de consommation d'alcool et de jeux, et non celle en finance.

Maria De Koninck
 Professeure émérite, Département de médecine sociale et préventive, Université Laval
Louise Guyon
 Chercheuse sur les dépendances
 Le 4 juillet 2013

Nature branchée

La Sépaq présente des messages publicitaires télévisés: une famille fuit la télévision par un tunnel, la dame fuit en courant après avoir emprisonné sa tablette électronique dans l'ascenseur. Dans les deux cas, on invite à se libérer de ces entraves à la liberté et à aller se reposer la tête dans les magnifiques parcs du Québec.

Quelques courtes secondes après, Loto-Québec présente un très beau paysage de montage (serait-ce un des parcs de la Sépaq?) et proclame que c'est là une très belle place pour jouer (et gagner) à l'un ou l'autre de ses multiples jeux électroniques en ligne.

Deux sociétés d'État, deux messages contradictoires. Personnellement, je préfère le message et les excursions de la Sépaq, qui libèrent des trucs électroniques; je souhaiterais de plus que les jeux électroniques de Loto-Québec n'envahissent pas ces lieux de contact étroit avec la nature.

Normand Breault
 Montréal, le 4 juillet 2013

REVUE DE PRESSE

Les voisins

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La fête nationale du Canada est toujours l'occasion de fanfaronner un peu sur les vertus du «plus meilleur pays au monde», selon l'expression de Jean Chrétien. Mais il y a quand même certaines limites à ne pas franchir, rappelait cette semaine Andrew Cohen.

Le chroniqueur de l'*Ottawa Citizen* s'est penché sur les résultats d'un sondage mené par le magazine *Maclean's* dans le cadre des célébrations du 1^{er} juillet. À le lire, écrit Cohen, vivre au Canada représenterait le summum du plaisir terrestre — surtout si l'on se compare aux voisins américains. Nous vivons plus vieux, plus heureux, en meilleure santé, nous divorçons moins, buvons moins, sommes plus tolérants envers les homosexuels. «Nous avons même de plus grosses maisons que les Américains, ce qui devrait vraiment les offenser», dit Cohen.

Tout cela serait drôle, ajoute-t-il, si ça ne traduisait pas «un irrépressible complexe d'infériorité» dont les Canadiens n'arrivent pas à se départir. Complexe compréhensible, croit-il: «Après tout, nous vivons à côté du peuple qui symbolise le plus la réussite au monde.»

Cohen détaille: «Nous avons Harper, ils ont Obama. Nous avons John Baird, ils ont John Kerry. Avant, nous avions Lawrence Cannon, et eux Hillary Clinton. Notre plus grande ville est dirigée par Rob Ford, la leur par Michael Bloomberg.» La liste est longue: ils ont les meilleures universités, les meilleurs athlètes, ils gagnent les Nobel, ils ont inventé le jazz et le rock and roll, sont allés sur la lune; Andrew Cohen brosse un portrait pas nécessairement avantageux pour le Canada.

Alors si les Canadiens forment vraiment le peuple le plus chanceux de la planète, conclut le chroniqueur avec ironie, c'est seulement parce qu'ils ont gagné à la loterie du voisinage en héritant des États-Unis. Lawrence Martin (*iPolitics*) prend pour

sa part appui sur les fêtes nationales du 1^{er} et du 4 juillet pour mesurer le chemin parcouru dans les relations entre les deux États depuis la signature du traité de libre-échange, il y a 25 ans. Il affirme que le Canada est aujourd'hui plus indépendant que jamais, et que l'ombre du géant américain pèse moins qu'en 1988.

Au contraire des craintes qui s'exprimaient à l'époque — voulant que le Canada soit plus ou moins avalé par les États-Unis —, le pays a son tirer profit des changements géopolitiques et économiques mondiaux pour mieux affirmer son identité, estime Martin.

D'une part, la fin de la guerre froide a ouvert les horizons. L'absence d'une menace militaire directe contre l'Amérique a rendu le Canada moins dépendant de la puissance américaine, et l'émergence des économies chinoise et asiatique a contribué à diversifier les relations canadiennes, remarque Lawrence Martin. Il estime aussi que les Canadiens sont aujourd'hui plus fiers de leur culture.

Martin note également le travail des premiers ministres Jean Chrétien et Stephen Harper pour garder une saine distance d'avec Washington. Refus d'aller en Irak, restauration des liens avec la monarchie britannique: vraiment, personne n'aurait prédit en 1988 de telles relations canado-américaines, pense Lawrence Martin.

Mulcair à Paris

D'un voisin à l'autre, plus lointain: Thomas Mulcair rencontrera la semaine prochaine le premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, au cours d'une visite de trois jours en France.

Une bien drôle d'idée que ce séjour, estime Michael Den Tandt (*Postmedia*). Mulcair fait le voyage pour montrer qu'il a la stature d'un homme d'État, qu'il peut avoir des rencontres au sommet, pour développer des liens... «Ça a du sens, raille Den Tandt. Qui de mieux pour impressionner les Canadiens ordinaires que d'être vu

en train de grignoter des hors-d'œuvre en discutant de Proust avec l'élite parisienne, alors que tous les autres politiciens canadiens seront sur le circuit des BBQ à Kamloops, Kenora ou Grande Prairie?»

Il croit que ce voyage ne parlera qu'aux Québécois, alors que Thomas Mulcair devrait plutôt concentrer ses efforts à convaincre les Ontariens de voter pour lui en 2015 (121 sièges seront à l'enjeu), puisqu'il semble acquis que l'Ouest le boudera, estime Den Tandt. «C'est sûr qu'un après-midi à London ou Hamilton est moins excitant que sur la rive gauche parisienne. Mais c'est par là que passera la route de la victoire dans deux ans», dit Den Tandt.

Snowden, héros conservateur

La traque au jeune Américain Edward Snowden, recherché par les États-Unis pour espionnage, fait dire à Thomas Walkom (*Toronto Star*) que les conservateurs canadiens devraient s'empresser de lui offrir l'asile politique.

Selon Walkom, Snowden représente en effet le genre de dénonciateur que les conservateurs érigeaient en héros avant d'arriver au pouvoir. «Il a défendu les droits individuels contre une intrusion d'un gouvernement inquisiteur», dit le chroniqueur. Le seul crime de Snowden est d'avoir embarrassé le gouvernement américain. Il n'a pas dévoilé de plan d'attaque, ni les codes de lancement de missiles.

Or, dans le passé, les conservateurs de Stephen Harper louangeaient ceux qui dénonçaient des actions du gouvernement jugées immorales, rappelle Thomas Walkom. Ils ont même fait de l'un d'eux, Alan Cutler (commandites), un candidat conservateur. Mais une fois au pouvoir, il devient moins facile d'aimer les dénonciateurs, dit-il.

Le Devoir

Les liens vers les articles originaux sont disponibles sur LeDevoir.com. La revue de presse sera de retour le 10 août.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les mécanismes mis au jour par la commission Charbonneau devraient susciter une réflexion sur la façon dont des citoyens « comme les autres » en sont venus à participer à ces fraudes.

La « banalité du mal », vedette de la commission Charbonneau

Selon Hannah Arendt, l'« inaptitude à penser » doit être mise en relation avec le problème du « mal », qui ne requiert ni stupidité ni méchanceté

DAVID E. ROBERGE

Avocat
(Les propos exprimés n'engagent que leur auteur.)

En 1963, Hannah Arendt (1906-1975) publiait *Eichmann à Jérusalem*, compte rendu critique du procès d'un criminel de guerre nazi, haut fonctionnaire ayant supervisé la déportation de millions de Juifs vers les camps de la mort. [Le récent film éponyme de Margarethe von Trotta, sorti au Québec le 14 juin, porte précisément sur le développement, par la philosophe, de cette thèse.] Dans son texte, Arendt y dépeint, à tort ou à raison, un homme ordinaire, soumis à l'autorité, ayant « suivi les ordres », cessant de penser, incapable de distinguer le bien du mal. C'est ce phénomène qu'Arendt a décrit comme « la banalité du mal ».

Dans un autre registre, aux conséquences beaucoup moins dramatiques faut-il le souligner, les travaux de la Commission sur l'octroi et la gestion de contrats publics dans l'industrie de la construction, alias commission Charbonneau, ont mis à jour des mécanismes de corruption et de collusion qui devraient susciter une réflexion plus globale sur la façon dont des citoyens « comme les autres » sont venus à participer à ces fraudes.

En effet, comment expliquer que tant de gens semblent s'être laissés entraîner dans les stratagèmes de l'attribution de contrats publics au Québec?

Selon Arendt, « l'inaptitude à penser » doit être mise en relation avec le problème du « mal », le

quel ne requiert ni stupidité ni méchanceté. Ce que dénonce Arendt, ce sont les logiques qui endorment l'homme et l'éloignent du sens des gestes qu'il pose, et de ses valeurs.

Il s'agit ici de réaliser que l'activité elle-même de penser, dans son exécution, permet aux individus de remettre en question les idées reçues et par la suite d'orienter leurs actions.

Au contraire, la non-pensée, écrit Arendt, « enseigne aux gens à s'attacher fermement à tout ce que peuvent être les règles de conduite prescrites par telle époque, dans telle société. Ce à quoi ils s'habituent est moins le contenu des règles, dont un examen serré les plongerait dans l'embarras, que la possession des règles sous lesquelles puissent être subsumés des (cas) particuliers. En d'autres termes, ils sont habitués à ne jamais se décider [Considérations morales, 1970]. » Comment ceci est-il rendu possible? Comment expliquer la parade des témoins venus relater à la commission Charbonneau, parfois sans remords, la participation à des mécanismes de fraude, de corruption ou de collusion?

Dans l'esprit d'Arendt, on pourrait citer en coupables ces systèmes où les individus sont superflus, agissant en ions interchangeables. Si l'un refuse, l'autre le fera, et l'obéissance aux règles prend le dessus, sans égard au sens des gestes posés. L'idée maîtresse d'Arendt étant ici qu'un esprit mauvais n'est pas une condition *sine qua non* à l'accomplissement d'une action répréhensible, mais que cette dernière peut simplement résulter d'un vide moral.



AFP Hannah Arendt

À l'extrême, ce phénomène mènera à la perte du sens commun de la justice et à la fin de la solidarité, à différents degrés.

Pour contrer ce mouvement, il faut sauvegarder et encourager la faculté de penser au sein des administrations publiques du Québec, qui sont trop souvent empêtrées dans des logiques de masse où la multitude de règles relègue au second rang les valeurs qui devraient sous-tendre l'action sociale.

Il ne s'agit pas ici de désigner le bien et le mal en termes absolus, mais de comprendre que l'action de penser, en rompant une chaîne d'activités répétées, ouvre la voie au jugement.

Comme l'écrit Arendt, la pensée « ne crée pas de valeur, elle ne trouvera pas une fois pour toutes ce qu'est "le bien"; elle ne confirme pas, mais dissout plutôt les règles de conduite acceptées ». Ce phénomène « a un effet libérateur sur une autre faculté humaine: la faculté de juger [...]. C'est la faculté de juger des (cas) particuliers sans les subsumer sous des règles générales, qui peut être enseignée et apprise, jusqu'à ce qu'ils deviennent des habitudes remplaçables par d'autres habitudes et d'autres règles [Considérations morales, 1970]. »

Au-delà des règles particulières que la commission Charbonneau pourra émettre afin de favoriser une plus saine gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, il est donc à souhaiter que soient mis en valeur les espaces où les individus auront l'occasion de penser et de s'affirmer, pour éviter que l'ordre nouveau nous entraîne encore, à l'avenir, dans le cycle de la « banalité du mal ».

actions d'Eichmann à celles de ces individus, une réflexion plus large sur le système qui a mené une de nos institutions gouvernementales, Revenu Québec, à déposer 928 chefs d'accusation contre l'entrepreneur Tony Accurso et ses entreprises est nécessaire. Selon Arendt, si la corruption est répandue, celle-ci pourrait très bien ne guère provoquer de crise de conscience chez un individu, même si celui-ci est initialement peu porté vers cela. [...]

Comprendre pour soigner

Comme l'écrit Hannah Arendt, « la triste vérité est que la plus grande part du mal est faite par des gens qui ne se sont jamais décidés à être bons ou mauvais ». Or, nous avons la chance, dans de nombreux pays, d'avoir chacun cette possibilité de nous exprimer. Comme dirait Durkheim, l'autorité de la conscience morale n'est guère excessive et laisse libre cours à « l'originalité individuelle ». Dans les pays où les droits de liberté d'expression et d'association sont réprimés, la question se pose, bien sûr.

Cela étant, la position sociale de certains individus implique que les décisions qu'ils auront à prendre auront une portée plus grande.

De fait, la conduite de nos maires, avocats et entrepreneurs est déterminante avant tout pour l'éthos d'une société. Si elle est corrompue — nous l'avons compris —, elle mène à un certain cynisme. Pourquoi? Parce que cette corruption, même si elle n'est pas nouvelle, nous montre aujourd'hui plus que jamais les travers de notre système politique et économique, dont il est difficile de se départir.

En parlant d'Eichmann, Arendt écrit qu'« il était impossible de communiquer avec lui, non parce qu'il mentait, mais parce qu'il s'entourait de mécanismes de défense extrêmement efficaces contre les mots d'autrui, la présence d'autrui et, partant, contre la réalité même » (Eichmann à Jérusalem, p. 61). Nous pouvons indéniablement constater cette attitude chez plus d'un des accusés de corruption. À l'inverse, Edward Snowden, cet informaticien américain, ancien employé de la CIA et de la NSA, semble avoir agi en fonction d'une telle éthique. Et voyez ce qui lui en coûte.

D Lire le texte intégral de ce Devoir de philo hors série sur LeDevoir.com

Qui cherche à déstabiliser le Liban?

JEAN-MICHEL LANDRY

Étudiant en anthropologie à l'Université de Californie à Berkeley, il réside à Beyrouth.

A lors que resurgit régulièrement le spectre d'un débordement du conflit syrien au Liban, l'affrontement le plus meurtrier qu'a connu le pays depuis cinq ans est passé pratiquement inaperçu. Les 23 et 24 juin derniers, près de soixante hommes ont péri au cours des combats qui ont éclaté entre les troupes d'un chef salafiste et l'armée libanaise. Malgré ce lourd bilan humain, l'incident n'a pas retenu l'attention de la presse occidentale.

Cette lacune est d'autant plus regrettable que ce violent épisode appelle une nouvelle lecture des tensions qui traversent cette région du monde et les dangers qui la guettent. Jusque-là, on croyait le Liban menacé d'abord et avant tout par un débordement du conflit syrien à l'intérieur de ses frontières. Cette menace existe toujours et ne peut être sous-estimée. Or, les derniers événements laissent croire à plusieurs que si le Liban sombre dans la guerre ce sera, en outre, sous l'effet des efforts déployés par certaines puissances régionales (l'Arabie saoudite et le Qatar au premier chef) pour mater le Hezbollah et, ce faisant, affaiblir la résistance locale aux stratégies politiques américaines.

L'homme à l'origine des affrontements qui ont secoué la ville de Saïda est le cheikh libanais Ahmed el-Assir. Inconnu du grand public il y a deux ans, Ahmed el-Assir s'est rendu célèbre par ses attaques verbales contre les partis politiques chiïtes et leurs dirigeants. Sa rhétorique belliqueuse et ses tirades antichiiïtes lui ont valu l'attention des médias. Mais aussi celle des ambassades. La presse locale rapporte que l'homme fut reçu à l'ambassade d'Arabie saoudite l'an dernier avant de se rendre à Doha en mars dernier sur l'invitation de l'émir du Qatar lui-même.

Le quotidien *Al-Akhbar* affirme qu'Ahmed el-Assir aurait été financé et armé pour accomplir une mission bien précise: entraîner les partis politiques chiïtes (le Hezbollah, en priorité) dans le piège d'une confrontation les opposant à leurs concitoyens sunnites. Chose certaine, l'homme n'en était pas à sa première provocation. L'été dernier déjà, entouré de sympathisants, il bloquait la route qui relie la capitale libanaise aux régions chiïtes situées au sud du pays. À intervalles réguliers, on l'a vu s'attaquer aux symboles chiïtes déployés dans son fief, la ville de Saïda. Il prédisait récemment qu'une guerre civile éclaterait au Liban « dans les prochains jours, sinon les prochaines heures ».

Le 23 juin dernier, lui et ses hommes ouvraient le feu sur un barrage de l'armée libanaise. Où le cheikh voulait-il en venir? Ici, les avis et les témoignages divergent. Mais on s'entend pour dire que l'opération consistait à discréditer l'armée, qui a déjà essuyé quelques revers sur le territoire libanais. Plusieurs estiment qu'une fois l'armée neutralisée, les troupes du chef salafiste projetaient de fermer définitivement la route du Sud, isolant ainsi les régions chiïtes les unes des autres. En portant un coup de boutoir à l'armée, poursuivent les analystes, Ahmed el-Assir espérait mettre ainsi l'Etat libanais hors jeu et profiter de l'actuel vide politique pour déclencher une confrontation entre sunnites et chiïtes.

Si les détails de ce plan demeurent mystérieux, on sait qu'il a déraillé, l'armée ayant contre-attaqué. Ainsi s'est engagée la pire bataille qu'a connue le Liban depuis le début de la crise syrienne. Au terme de 48 heures de combats acharnés — durant lesquelles plusieurs ont vu se rejouer le drame de la guerre civile —, l'armée libanaise a pris possession du quartier général de celui que certains appellent le « cheikh de la discorde ». Mais entre-temps, on avait annoncé que le cheikh s'était enfui.

Les Libanais savent que la guerre guette leur pays. Si dans les rues, les marchés et les cafés, un sentiment d'impuissance est perceptible, ils sont de plus en plus nombreux à croire que si la guerre s'installe, elle n'aura pour motif principal ni la survie du régime de Bachar el-Assad ni la discorde entre sunnites et chiïtes qui lui servira de façade. Quoi qu'on pense du Hezbollah et de son action régionale, tout indique que c'est parce qu'on cherche à le piéger que le Liban est aujourd'hui menacé.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes.

JEUX DE MOTS

Chaque samedi pendant la saison estivale, pour une sixième année, les lecteurs peuvent mettre leurs connaissances, et surtout leur patience, à l'épreuve en complétant les jeux préparés par notre collaborateur Michel Roy, professeur de français à la retraite. En règle générale, les amateurs de mots croisés retrouveront aussi leur passe-temps favori dans cette page.

MÉTAMO(T)RPHOSES

Il s'agit ici d'atteindre un mot d'arrivée à partir d'un mot de départ, en un nombre minimum d'étapes. À chaque étape, on peut changer une lettre du mot précédent, les autres lettres restant les mêmes et occupant le même rang.

À titre d'exemple, passons du SUD à L'EST. Ici, la métamorphose se fait en trois étapes :

SUD-SUT, SUT-EUT, EUT-EST.

Notez que les mots intermédiaires doivent être de véritables mots et non pas de simples lettres accolées les unes aux autres. D'autre part, les noms propres et les abréviations ne sont pas acceptés comme mots intermédiaires. On a droit, cependant, au pluriel des mots et aux verbes conjugués. Ne tenez pas compte des accents.

On indique pour chaque problème un nombre d'étapes. Il est probable que vous prendrez un chemin plus long. Cela n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est d'arriver au but.

Voici les quatre (4) métamorphoses que vous devez réussir. Les mots de départ et d'arrivée sont écrits en lettres majuscules.

- Ce sont les **VERS** du mûrier qui font la plus belle **SOIE**. La métamorphose peut se faire en moins de cinq étapes.
- Passer de **DOUZE** à **MILLE** en six étapes ou plus...
- Si vous avez un bon **CHAT**, il va vous débarrasser de tous les **RATS** du voisinage en sept étapes.
- Avec une voiture en bon ordre, vous pourrez aller du **MAINE** au **TEXAS** en sept étapes.

EN PIÈCES DÉTACHÉES

Ce jeu porte sur des proverbes inscrits dans des rectangles numérotés qu'on a ensuite mélangés. Vous devez remettre ces rectangles dans le bon ordre de façon à ce qu'on puisse lire le message.

Exemple :

1 2 3* 4 5
MENTI IENTD ABEAU ELOIN RQUIV

Si on dispose les rectangles dans l'ordre suivant : 3-1-5-2-4, on obtient ceci :

A BEAU MENTI RQUIV IENTD ELOIN, et, en faisant correctement le découpage : A BEAU MENTIR QUI VIENT DE LOIN.

Mais les proverbes qu'on vous soumet sont issus d'une langue étrangère à la nôtre, ce qui rend le jeu moins facile mais plus amusant...

N. B. : Le rectangle dont le numéro est suivi d'un astérisque contient le début du proverbe.

1. PROVERBE JUIF

1 2 3 4 5* 6 7
ECOMP HENAP DENTS ANTEM SIUNC TETES BRASS

2. PROVERBE ALLEMAND

1 2 3 4 5 6 7 8* 9
DELLE MERÀT LACH AUTRE XALLU ANDEL ACHAN TUPEU LED'UN

3. PROVERBE MALAIS

1 2 3 4 5* 6 7 8
POINT NOEUF ED'UNE C'ESTC LAVIE OMMEU CORNE SURLA

4. PROVERBE MONGOL

1 2 3 4 5 6* 7 8
BÂTI RPRO ILFA EUSE FOND POUR RHAUT UTCR

UN POUR TOUS

À partir d'un certain nombre de mots donnés, il vous faut trouver un autre mot qui pourra s'associer successivement avec chacun de ceux-là, de façon à former une locution ou une expression française.

Exemple : Avec les mots RIRE, CROCODILE et ŒIL, on trouve comme réponse le mot LARME(S), car on peut RIRE aux LARMES, verser des LARMES de CROCODILE et avoir la LARME à l'ŒIL.

Les mots réponses sont tous des noms de parties du corps humain.

1. HONNEUR, LEVIER, FER, BROUETTE

2. LIT, VIGNE, LETTRE, PERDRE

3. VERRE, FERMER, MAGIQUE, DIEU

4. VERTE, TIRER, BOIS, TENIR, MAUVAISE

SOLUTIONS

MÉTAMO(T)RPHOSES

- VERS - sors - sois - SOIE
- DOUZE - doute - coule - colle - molle - MILLE
- CHAT - chute - cout - coute - mots - rats
- MAINE - mame - marée - tarée - taxes - TEXAS

EN PIÈCES DÉTACHÉES

- 5-2-4-1-6-3
Si un chéri n'a pas t'embrasse, compte tes dents. (juif)
- 8-5-2-7-1-3-6-9-4
Tu peux allumer à ta chandelle la chandelle d'un autre. (allemand)
- 5-4-6-2-8-1-3-7
La vie, c'est comme un œuf sur la pointe d'une corne. (malais)
- 6-1-7-3-8-4-2-5
Pour bâtir haut, il faut creuser profond. (mongol)

UN POUR TOUS

- bras d'hommeur, de levier, de fer, d'une brouette
- piéd du lit, de vigne; au pied de la lettre, perdre pied
- œil de verre, fermer l'œil, un œil magique, l'œil de Dieu
- langue verte, tirer la langue, langue de bois, tenir sa langue, une mauvaise langue

L'INTRUS

- 1h - 2g - 3i - 4d - 5e - 6k - 7j - 8m - 9p - 10a - 11f - 12c - L'INTRUS est PERSONNE INSATIABLE

MOTS TÉLESCOPIQUES

- a-LAI-n
- ni-COL-es
- va-LENT-in
- LOU-is
- b-EN-oit
- ro-BER-t
- ma-NUE-l
- 8-ABRI-el

L'INTRUS

Associez chacun des douze (12) noms d'animaux de la colonne de gauche à l'une des treize (13) définitions de la colonne de droite. Il vous restera une définition inutilisée. C'est là l'INTRUSE.

NOMS D'ANIMAUX

- blaireau
- boa
- canard
- cheval d'arçons
- chien
- loup
- merle blanc
- moutons
- oiseau rare
- souris
- tortue
- vieux hibou

DÉFINITIONS

- Dispositif pour désigner une zone sur un écran
- Personne aux qualités peu communes
- Homme âgé, solitaire, bourru
- Agrès de gymnastique
- Pièce d'une arme à feu
- Personne très lente
- Long tour de cou en plumes
- Pinceau pour savonner la barbe
- Fausse note criarde
- Chose ou personne introuvable
- Masque de velours dans les bals
- Personne insatiable, qui ne lâche pas sa proie
- Petits nuages blancs et floconneux

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
L'INTRUS =					

MOTS TÉLESCOPIQUES

Le jeu consiste à allonger un mot à l'aide d'un deuxième mot qu'on place à l'intérieur du premier, pour ainsi en obtenir un troisième. La liste des mots à ajouter est donnée, en désordre, dans la colonne de droite. ne tenez pas compte des accents.

Exemple : préteur + CEP = pré-CEP-teur (précepteur)

N.B. Dans ce jeu, toutes les réponses sont des prénoms masculins.

Premier mot	+ mot à ajouter à l'intérieur	= troisième mot	Liste des mots à ajouter (en désordre)
préteur	+ -CEP-	= pré-CEP-teur (précepteur)	
1. an	+	=	-LENT-
2. nias	+	=	-OU-
3. vain	+	=	-BER-
4. lis	+	=	-COL-
5. boit	+	=	-EN-
6. rot	+	=	-LAI-
7. mal	+	=	-ABRI-
8. gel	+	=	-NUE-

MOTS CROISÉS

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Sans l'aide d'un appareil.
- Appuyé - Embarcation légère.
- Décision par le hasard - Poisson marin.
- Revers d'un feuillet - Déforme en tournant.
- Se boit avant le repas - Institution de l'ONU.
- Action drôle - Arbre originaire d'Asie - Préfixe d'origine latine.
- Durent trois mois - Bernard-l'ermite.
- Brun très pâle - Terme de photographie.
- Canular.
- Ne plus trouver - Plante à fleurs jaunes.
- Divertissement - Avoir en horreur.
- Diminue la surface d'une voile - Mollusque à coquille striée.

Marcher dans une eau bourbeuse.

- Un des pays scandinaves - Sa capitale est Bamako.
- Commune de Suisse - Hommes de main.
- En matière de - Bohémien - Est-sud-est.
- Libéralité faite par testament - Lettres en vers.
- Remplace le laminage.
- Écrivain italien - Africain.
- Vêtement - Empire disparu.
- Derrière un chèque - Qui aime à plaisanter.
- Devenues très foncées - Déterminant pluriel.
- Entre le muscle et l'os - Accomplit une action.

VERTICALEMENT

- Se donne avec les mains - Fromage de brebis.
- Bientôt majeur -

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
B	A	N	D	E	R	P	O	T	I	L	L
A	U	D	E	V	A	N	T	N	O	N	
I	N	P	A	S	E	N	N	U	I		
S	E	A	U	T	A	R	A	P	O		
E	S	T	R	A	P	O	N	T	I	N	
R	A	S	E	L	I	D	A	I	O		
N	A	L	I	N	G	A	E	T	I	C	
E	D	I	C	T	E	C	I	O			
G	O	R	E	M	E	T	D	A	M		
O	R	N	E	R	P	Y	L	O	N	E	
U	R	E	T	E	R	A	L	R	A	T	
T	E	T	E	R	E	V	E	L	L	E	

SOLUTION DU DERNIER

Mots-croisés du samedi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement

I. Même s'il compte bien il ne se lance jamais dans les grandes opérations. **II.** Bouts du Monde. Chez les Grecs. **III.** Vallée fluviale. Personnel. Préposition. Note. **IV.** Au-dessus du caid. Cité antique. Pas encore blanchi. **V.** Pour préparer de beaux blancs. Métal mou et jaune. Bout de parapluie. **VI.** Ils ne croisent pas les bras pour l'Insee. Conservateur. **VII.** Belle fin pour la langouste. Poudre à gratter. **VIII.** Mettent des apostrophes. Colères des cruciverbistes. **IX.** Voyelles. Terminé par un crochet. **X.** Très proches.

Verticalement

1. Dit tout et souvent n'importe quoi. **2.** Sert de modèle. **3.** Colonisé par les Mormons. L'argent de votre banquier. **4.** Bout de rime. Arrives. **5.** Sigle économique. Fait la liaison. Piégée. **6.** Comique chez Corneille. **7.** Démonstratif. Echange de mauvais coups. Pour prendre un petit bain. **8.** Se lance. Bien fatigué. Sur une plaque batave. **9.** Petit pâté. Transparent et isolant. **10.** Dans l'épuisette. Beau chanteur emplumé. **11.** S'emparèrent avec violence. **12.** Particulièrement bien réglés.

Philippe Dupuis

Solution du n° 147

Horizontalement

I. A bras-le-corps. **II.** Clapiers. Eau. **III.** Campeur. Reis. **IV.** Océan. Atèle. **V.** Uk. Aniline. **VI.** Ch. Éditeur. **VII.** Honneger. Epi. **VIII.** Eues. Ci. La. **IX.** Ulm. Jobardai. **X.** Ressentiment.

Verticalement

1. Accoucheur. **2.** Blackboulé. **3.** Rame. Nems. **4.** Appâtées. **5.** Sien. Dg. Je. **6.** Leu. Aiglon. **7.** Errante. Bt. **8.** Cs. Tierçai. **9.** Relu. Irm. **10.** Réélire. Dé. **11.** Paien. Plan. **12.** Sus. Epiait.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 148

Philippe Dupuis est également l'auteur des mots-croisés du Monde